

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 780

Artikel: Nouvelles technologies : chasses gardées
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017713>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chasses gardées

Dans DP 778, nous avons rendu compte du débat sur les nouvelles technologies qui s'est tenu à Neuchâtel le 8 juin dernier. Nous publions aujourd'hui un extrait de l'intervention de J.-P. Ghelfi à cette occasion (Réd.).

En admettant que les nouvelles technologies permettent effectivement des gains importants de productivité au cours des prochaines décennies, la question se pose de savoir comment envisager leur répartition. En gros, trois hypothèses extrêmes: — le patronat les accapare pour augmenter ses profits; — ils sont utilisés pour améliorer les conditions de travail et d'existence des salariés; — ils sont reportés sur les prix des biens et services, de sorte que ceux-ci baissent. Selon toute vraisemblance, les revendications syndicales d'une part, le marché et la concurrence d'autre part, entraîneront une répartition des gains de productivité entre ces trois groupes.

LE MODÈLE NORVÉGIEN

Pour les salariés, les revendications qualitatives peuvent s'articuler autour de quelques éléments qui, sans être originaux, restent essentiels. En première ligne, les problèmes de formation professionnelle et de recyclage liés aux nouvelles technologies, ainsi que les conditions d'hygiène et de sécurité du travail. Puis l'organisation des postes de travail à propos desquels chaque travailleur devrait pouvoir se prononcer. Egalement enfin, les questions d'organisation et de gestion du travail dans les ateliers et les bureaux. Pourraient servir de modèle les dispositions de la convention collective conclue en Norvège et prévoyant que les nouvelles technologies sont évaluées paritairement du point

de vue économique et technique, mais aussi du point de vue social. Les changements d'organisation, le niveau de l'emploi, les relations humaines, les moyens d'information font partie des éléments à évaluer.

Les percées sociales de ces prochaines années devront être réalisées dans ce sens. Si le patronat s'y refuse, il faudrait enregistrer le fait qu'il utilise les nouvelles technologies pour remettre en cause l'évolution (sociale) intervenue au cours des dernières décennies.

Une telle perspective n'est nullement hypothétique. Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, les peuples des pays européens, marqués par la mort, les ruines, ou même seulement par la «mob» comme en Suisse, se sont engagés sur une sorte de contrat social. Les objectifs étaient de tendre au plein emploi, de parvenir à une répartition équitable des richesses produites et de supprimer l'état de besoin pour les personnes atteintes dans leur santé ou leur emploi. C'est ce que l'on a appelé l'Etat Providence. Or, celui-ci est aujourd'hui attaqué de toutes parts. Peu importe les termes utilisés — moins d'Etat ou flexibilité — ils vont dans le même sens. Les nouvelles technologies, qui devraient être porteuses d'un mieux pour l'individu et la société, prennent ainsi l'allure d'une menace aux formes multiples.

Aux inquiétudes relatives à la profession, à l'emploi, à l'avenir de l'entreprise s'ajoute le fait que, ni dans les ateliers, ni dans les bureaux, les salariés ne sont informés. Il n'y a pas de débat sur les nouvelles technologies.

Lorsque des changements se préparent et que la direction ne peut plus les taire ni les cacher, elle met les travailleurs sous pression, laissant entendre que ceux qui ne s'adapteront pas ou ne seront pas à la hauteur n'auront plus leur place au sein de l'entreprise. Le climat ainsi créé est peut-être «effi-

cace» pour soumettre les gens et faire taire les réticences, il est en revanche l'expression d'une évidente volonté de blocage de la part des directions. En l'état actuel du passage progressif aux nouvelles technologies, ce sont ces attitudes que l'on observe le plus fréquemment. Ce qui est à des années-lumière d'une réelle participation des travailleurs. (...)

LE CONSTAT

Est-ce ainsi que se prépare l'avenir: d'un côté des cadres compétents, informés, ayant le goût du risque, de l'autre des salariés devant accepter une flexibilité tous azimuts qu'il s'agisse de leur salaire, leurs horaires de travail, leur lieu d'habitation, leur profession? Si tel était le cas, nous serions en présence d'une volonté de véritable régression sociale. Cette présentation des problèmes posés par les nouvelles technologies peut paraître forcée. Comme si le tableau avait été noirci pour les besoins de la démonstration. Il n'en est rien. La plupart des témoignages recueillis en Suisse, et surtout en Norvège, en Suède et en Allemagne, pays qui suivent depuis de nombreuses années déjà l'évolution de la situation, aboutissent au même constat.

Le patronat fait tout ce qu'il peut pour tenir les salariés et les commissions d'entreprises à l'écart des discussions relatives aux changements techniques. Là où il ne peut éviter de consulter les travailleurs (du fait des conventions collectives ou de dispositions légales), il s'efforce de ne le faire que lorsque les études sont si avancées qu'il est pratiquement impossible de procéder autrement...

Ce qui montre que le chemin pour parvenir à une maîtrise sociale des nouvelles technologies sera long. Comme ont été longs tous les combats des travailleurs pour faire valoir leur dignité d'êtres humains.